

Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 21 avril 2016

Membres présents : 48

MMES BEVIERE Monique, CHARVIN Evelyne, DOUELLE Nadine, HINCKY Françoise.
MM BALANÇON Michel, BEAUVALLET Jean-Philippe, BESNARD Jean, BOHN Gérard, BOULAS Jean-Claude, BOURGEOIS Martial, BOUVARD Jean-Claude, BRICHARD, Gérard, BRUNEAU James, BUIZARD-BLONDEAU Maxime, CHACHIGNON Alain, CHEVALIER Gilles, CITRON Jacques, DAUX Dominique, De BOUVILLE Anne-Jacques, DONES Jacky, ELAMBERT Alain, FEVRIER Albert, GAINVILLE Gérard, GARCIA José, GRIVOT Guy, GUERINET Patrick, JAVELOT Jean-Louis, JOURDAIN François, LEGRAND Gérard, LEGROS Patrick, MALET Jean-Jacques, MAMEAUX Dominique, MASSON Clément, PERON Francis, PETETIN Marc, PETIT Gérard, PICARD Michel, PIERQUIN José, POISSON André, SILLET Jean-Marc, TARTINVILLE Yves, TERTER Christian, TOURAINE Michel, VERNEAU Daniel, VILLARD André, VINCENT Christian.

POUVOIRS : 10

M. ALLION Jean-Pierre donne pouvoir à M. FEVRIER Albert,
M. BACHELET Raynald donne pouvoir à Mme CHARVIN Evelyne
Mme BERTHIER Catherine donne pouvoir à M. PETETIN Marc
M. BROSSE Anthony donne pouvoir à M. BUIZARD-BLONDEAU Maxime
Mme CHANTEREAU Agnès donne pouvoir à Mme BEVIERE Monique
Mme LEVY Véronique donne pouvoir à M. BRICHARD Gérard
M. MANGEANT Jean-Claude donne pouvoir à M. GUERINET Patrick
M. NOLLAND Philippe donne pouvoir à M. MASSON Clément
M. POINTEAU Jean-Marc donne pouvoir à M. JOURDAIN François
M. POISSON Bertrand donne pouvoir à M. CITRON Jacques.

Rappel de l'ordre du jour :

- Compte rendu du Comité syndical du 26 février 2016
- Contrat Local de Santé : atelier assuré par la Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) à destination des élus et des membres du Conseil de développement
- Programme Leader :
 - Convention technique et financière de partenariat avec le Pays Gâtinais
 - Installation du GAL « Pithiverais & Gâtinais » :
 - . Règlement Intérieur
 - . Composition du Comité de programmation du GAL
- SCoT : Avancement des travaux
- Point sur le « Diagnostic sur les consommations d'eau »
- Natura 2000 : choix du prestataire et demandes de subvention
- Affaires diverses

Mme BEVIERE accueille les délégués, les membres du Conseil des maires et du Conseil de développement, puis remercie M. PILLOY, Président de la MFR du Pithiverais, pour la mise à disposition de sa salle et pour son accueil.

M. TARTINVILLE est désigné secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum était atteint et avoir donné lecture des pouvoirs reçus, la Présidente indique que le point à l'ordre du jour concernant Natura 2000 est supprimé car tous les éléments nécessaires à la délibération ne sont pas consolidés.

Mme BEVIERE passe donc au premier point à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 26 février 2016

Madame BEVIERE rappelle que le compte-rendu a été envoyé précédemment par mail, puis revient sur les points principaux à l'ordre du jour de ce Comité.

Elle indique qu'une erreur s'est glissée dans la retranscription des montants pour la partie concernant le compte de gestion. Les bons montants sont redonnés en séance.

Les modifications étant faites et ne relevant pas de vote contre ni d'abstention en séance, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Contrat de Local de Santé : atelier de concertation

Mme BEVIERE accueille Mme LECLERC, Directrice de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) Centre-Val de Loire et M. STALLA, géographe statisticien, et leur laisse la parole pour animer l'atelier autour du Contrat Local de Santé du Pays.

Mme LECLERC présente en premier lieu le contexte général du territoire en termes de démographie médico-sociale (évolution démographique, taux d'allocataires de minima sociaux, taux de chômage, etc.).

Mme LECLERC donne quelques explications sur la méthodologie prise en compte par l'ORS pour réaliser le diagnostic de territoire. Elle présente ensuite les grands axes de l'étude, base des échanges avec les élus.

Etat de santé du territoire :

- mortalité
- taux de décès prématurés
- affection de longue durée
- nombre de patients hospitalisés
- maladies chroniques
- pathologies cardio-vasculaires
- offre de soins en médecine libérale
- mortalité par cancer
- pathologies maladie de l'appareil respiratoire
- conduites à risque
- mortalité liée à l'alcool
- violences routières.

Thème de l'autonomie :

- vieillissement de la population
- problématique liée à la maladie d'Alzheimer
- maladies neuro-vasculaires
- santé mentale
- démographie médicale (professionnels et structures).

Thème de la mère et de l'enfant :

- naissance
- allaitement
- préparation à l'accouchement
- échographies.

Mme BEVIERE remercie Mme LECLERC et M. STALLA de leur présentation. La présentation pourra être envoyée aux élus après les ateliers de concertation avec les professionnels de santé, qui auront lieu fin avril et courant mai.

Motion contre la fermeture de la maternité de Pithiviers

Poursuivant les débats autour de la santé, Mme BEVIERE propose de voter une motion affirmant l'opposition des élus du territoire à la fermeture de la maternité de Pithiviers.

Mme BEVIERE donne lecture du projet de texte.

Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement, affirme le soutien des membres du Conseil, qui s'associent à cette motion, bien que n'ayant pas droit de vote.

La motion est adoptée à l'unanimité.

SCoT : Avancement des travaux

Madame BEVIERE passe la parole à Olivier FLORINE, Chef de projets Développement Durable et SCoT. Il revient sur le calendrier de la révision du SCoT et sur les phases clés à venir.

L'objectif calendaire est de voter le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) en fin d'année 2017. En amont, la concertation autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se déroulera courant 2017. Le SCoT pourrait ainsi être adopté au cours du 1^{er} semestre 2018.

Olivier FLORINE rappelle la tenue, en mars, des 8 ateliers territoriaux et l'organisation de 6 ateliers thématiques, en juin. Les thèmes abordés seront les suivants :

- habitat et urbanisme
- économie et services
- déplacements
- biodiversité et changement climatique
- agriculture
- consommation foncière.

Olivier FLORINE fait ensuite un focus sur le diagnostic agricole, confié à la Chambre d'agriculture du Loiret. L'étude apportera un regard sur les thèmes suivants :

- usage du foncier et localisation des sièges d'exploitations
- potentiel agronomique des sols
- emploi agricole
- valorisation économique (filières et créations de richesses)
- bilan de la consommation foncière
- formalisation des scénarii d'évolution.

Des cartes illustrées permettent de mettre en avant les caractéristiques du territoire.

Mme BEVIERE rappelle l'importance de la mobilisation des élus sur le volet SCoT. Elle remercie Olivier FLORINE de sa présentation.

Programme Leader

Mme BEVIERE passe la parole à M. TARTINVILLE, 3^{ème} Vice-président en charge de cette thématique. Il rappelle les différentes phases de la mise en œuvre du programme Leader, en partenariat avec le Pays du Gâtinais.

Convention technique et financière de partenariat.

Pour définir les droits et obligations respectifs des deux Pays, une convention de partenariat a été rédigée. Il s'agit notamment de répartir la prise en charge des frais de fonctionnement de l'animateur Leader, qui prendra ses fonctions début mai.

Il présente les grandes lignes de cette convention de partenariat.

Mme BEVIERE la soumet au vote des élus.

Ne relevant pas de vote contre ni d'abstention en séance, la convention technique et financière de partenariat est adoptée à l'unanimité.

Installation du GAL « Pithiverais & Gâtinais » : Règlement Intérieur et composition du Comité de programmation.

M. TARTINVILLE poursuit sur le Groupe d'Action Locale (GAL), qui a évolué par rapport au programme Leader+. Il n'y a plus d'association, elle sera d'ailleurs transformée en association loi 1901 « classique ». Un Comité de programmation doit être établi. Il sera l'organe décisionnel pour les projets soumis au financement européen. Composé de représentants du collège public et de représentants du collège privé, ce dernier devant être majoritaire.

La règle du double quorum s'applique toujours.

M. TARTINVILLE précise que Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement a été élue Présidente du GAL et du Comité de Programmation.

Il précise que tous les documents liés au programme Leader sont préparés conjointement par les deux Pays.

Il rappelle le montant de financement européen alloué à la démarche, soit 1 300 000 €. Les subventions Leader représentent 80% des fonds publics mobilisés.

Mme BEVIERE soumet au vote le projet de Règlement Intérieur et de composition du Comité de programmation.

Ne relevant pas de vote contre ni d'abstention en séance, le Règlement Intérieur et la composition du Comité de programmation sont adoptés à l'unanimité.

Point sur le « Diagnostic sur les consommations d'eau »

Mme BEVIERE présente Lucille GUENARD, stagiaire au Pays dans le cadre du Contrat Global d'Actions Essonne amont. Elle travaille à la réalisation d'un guide sur les consommations d'eau.

Lucille GUENARD présente l'état d'avancement de ce document et rappelle que la phase de test s'est déroulée sur deux communes, Givraines et Ascoux.

Un questionnaire a été envoyé à toutes les communes du Pays.

En séance, les maires de Dadonville, Pithiviers-le-Vieil, Guigneville et Chilleurs-aux-Bois se disent intéressés pour conforter la phase de test sur leur commune.

Mme BEVIERE remercie Lucille GUENARD.

Affaires diverses

- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

Le projet de contrat a été présenté devant la 4^{ème} Commission régionale le 13 avril dernier.

Mme BESNIER confirme l'avis favorable de la Région et du vote de ce CRST en Commission Permanente Régionale lors de sa séance du 22 avril. Elle ne note pas de difficulté par rapport au projet proposé par le Pays. Seuls quelques points ont été négociés entre les deux structures, à l'exemple des actions sur le tourisme, dont les maîtres d'ouvrage bénéficiaires seront à consolider ultérieurement.

- Schéma de développement économique et d'accueil des entreprises.

Les ateliers restent à caler, courant mai. Chaque intercommunalité du territoire et la Commune nouvelle seront interrogées.

- Schéma départemental de développement touristique.

Le Département et l'Agence de Développement et de Réservation touristique (ADRT) du Loiret organisent une réunion de concertation sur ce futur schéma. Elle aura lieu en mairie de Pithiviers le 25 avril.

- Groupement des Offices de tourisme du Pays.

La prochaine réunion sur ce sujet aura lieu le 9 mai prochain. M. TARTINVILLE insiste sur l'importance de la présence des élus des intercommunalités et de la Commune nouvelle à cette rencontre, car des décisions stratégiques seront prises à cette occasion.

- Restitution du projet « Rucher école des villes, rucher école des champs ».

La rencontre est organisée par l'association l'Abeille du Gâtinais au Moulin de Châtillon. Les élus et les membres du Conseil de développement y sont invités.

- Fondation du Patrimoine.

Mme BEVIERE précise que Jean RICHARD, élu à Beaune-la-Rolande et à la CC du Beaunois, par ailleurs Président de l'Association Les Amis de l'histoire de Beaune, a été désigné délégué local de la Fondation du Patrimoine. Une intervention de sa part, présentant notamment les aides mobilisables auprès des collectivités, sera à prévoir lors d'un prochain Comité syndical.

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPEC T).

Mme BEVIERE souligne l'encouragement de la Région sur ce projet à travers son financement ID en campagne. Les premières actions sont engagées, d'autres sont en recherche de partenariat.

Sur le thème de la mobilité, la Sous-préfecture devrait être moteur, le référent local étant M. TRIVIAUX, Secrétaire général.

N'ayant plus d'informations à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 20h.

Le Secrétaire de séance

La Présidente

Yves TARTINVILLE

Monique BEVIERE